

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Autres désignations commerciales

OLI-CRYL 40.40

2K Füller/ Isolierfüller

weiss

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Couleur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Oli Lacke GmbH

Rue: Bahnhofstrasse 22

Lieu: D-09244 Lichtenau

Téléphone: +49(0)37208/84200

Téléfax: +49(0)37208/84268

e-mail: entwicklung@oli-lacke.de

Internet: www.oli-lacke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Gemeins. Gifinformationszentrum Erfurt

+49(0)361/730730

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acétate de n-butyle

butanone; éthylméthylcétone

acétate d'éthyle

Lösungsmittelnaphtha leicht, Benzolgehalt < 0,1 Gew. %

Mention

Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 2 de 11

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage particulier de certains mélanges

- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 3 de 11

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
123-86-4	acétate de n-butyle			20 - < 25 %
	204-658-1	607-025-00-1	01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			
78-93-3	butanone; méthyléthylcétone			10 - < 15 %
	201-159-0	606-002-00-3	01-2119457290-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
141-78-6	acétate d'éthyle			5 - < 10 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
64742-95-6	Lösungsmittelnaphtha leicht, Benzolgehalt < 0,1 Gew. %			5 - < 10 %
	265-199-0		01-2119455851-35	
	STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H336 H304 H411			
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone			1 - < 5 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
1330-20-7	xylène			1 - < 5 %
	215-535-7	601-022-00-9	01-2119488216-32	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H226 H332 H312 H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-64-1	200-662-2	acétone; propane-2-one; propanone	1 - < 5 %
	par inhalation: CL50 = 76 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5800 mg/kg		
1330-20-7	215-535-7	xylène	1 - < 5 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 4 de 11

rincer. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Troubles de conscience

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Produits de décomposition dangereux: suie Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une aération suffisante. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Les réglementations nationales doivent être également observées! En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. Un risque de formation de mélanges explosifs vapeur-air subsiste même après usage jusqu'à complète évaporation des composants inflammables. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 5 de 11

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols, Inhalation des poussières/particules Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Conseils pour le stockage en commun

Von stark sauren oder alkalischen Materialien oder Oxidationsmitteln fernhalten.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
123-86-4	Acétate de n-butyle	150	710		VME (8 h)	
		200	940		VLE (15 min)	
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
471-34-1	Calcium (carbonate de)	-	10		VME (8 h)	
78-93-3	Méthyléthylcétone	200	600		VME (8 h)	
		300	900		VLE (15 min)	
1330-20-7	Xylènes, isomères mixtes, purs	50	221		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 6 de 11

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	2-Butanone; Méthyléthylcétone	Méthyléthylcétone	2 mg/l	Urine	en fin de poste
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste
1330-20-7	Xylènes (mélange d'isomères)	Acides méthylhippuriques (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Protection de la peau

vêtement de protection: Fibres naturelles (coton) fibres synthétiques résistantes à la chaleur

Protection respiratoire

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié. Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide

Couleur:

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair: < 23 °C DIN EN ISO 1523

Limite inférieure d'explosivité: 1,4 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 8,0 vol. %

Température d'auto-inflammation: 370 °C

Pression de vapeur: 15 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,27 g/cm³ ISO 2811

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 7 de 11

Durée d'écoulement: 70 s 4 DIN 53211
(à 20 °C)

Épreuve de séparation du solvant: < 3 %

Teneur en solvant: 45 %

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 55 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Alcalis (bases), concentré. Acide, concentré. Agents oxydants, fortes.

10.4. Conditions à éviter

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

10.5. Matières incompatibles

Articles en caoutchouc

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone				
	orale	DL50 5800 mg/kg	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 20000 mg/kg	Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	Rat		
1330-20-7	xylène				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Les composants de cette préparation ne satisfont pas aux critères de la classification CMR, catégorie 1 ou 2.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5540	96 h	Onchorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6100	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Éliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 9 de 11

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1263
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Peintures
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 640D 650
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1263
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Peintures
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 640D 650
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1263
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Paint
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	163, 367
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1263
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Paint

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 10 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3

Dispositions spéciales:

A3 A72 A192

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y341

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

364

IATA-Quantité maximale (cargo):

60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

2004/42/CE (COV):

571 g/l

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

OLI-CRYL 40.40 2K Füller/ Isolierfüller

Date de révision: 01.10.2021

Code du produit: A03460

Page 11 de 11

H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)